M. le baron Amédée Reille. — En effet, il n'y a pas de spéculation à Londres.

M. Jourde. — Alors, monsieur Motte, les laines ont baissé partout de 2 francs ?

M. Eugène Motte. — Dans une même proportion.

M. Balsan. — Absolument ! Et cela a causé des ruines.

M. Jourde. — Alors, il y a de la spéculation partout ? (Mouvement).

Pourquoi on a installé le terme à Roubaix-Tourcoing

M. Eugène Motte. — Le marché à terme, pourquoi l'avons-nous adopté ? Nous avons vécu longtemps sans cette organisation ; mais nous avons vu ce marché à terme installé à Anvers, installé au Havre ; fallait-il qu'après avoir créé un marché unique nous perdions tout le bénéfice de notre audace ?

Nous avions révolutionné les méthodes anciennes, nous affranchissant de l'esprit routinier de nos devanciers. Dès 1875, nous avons carrément abordé le problème ; nous avons vu qu'il fallait se libérer des marchés du Havre, d'Anvers, de Londres, où nous avions l'habitude d'aller nous approvisionner « à la papa » (On rit). Oui, on faisait tranquillement un petit voyage, on achetait un lot, un autre au triage, un autre qu'on offrait à la vente. Eh bien ! nous avons voulu nous faire un prix de revient qui nous permît de lutter ; nous n'avons pas voulu continuer à acheter une matière première chargée de doubles frais de magasinage, de consignation, de warrants, d'assurances, des frais de place, de quais, de traction, de toutes les épices des places de mer et de toutes les herbes de la Saint-Jean. (On rit.)

Nous avons voulu que notre prix de revient nous permît de conserver l'hégémonie lainière, et nous y sommes parvenus, en faisant quoi ? En allant directement aux pays de production, en supprimant tous les intermédiaires ; nous sommes allés à Montevideo, à Rosario, à Buenos-Ayres, à Bahia-Blanca, à San-Nicola. De 1877, nous allions sur le marché de Sydney, sur celui de Melbourne ! Nous sommes allés sur tous les marchés d'Australie, et maintenant, nous allons en Nouvelle-Zélande.

C'était donc un fait acquis. La partie était gagnée. Tout à coup le terme se créa au Havre et à Anvers. Eh bien ! est-ce que nous allions perdre tout le terrain gagné du jour au lendemain parce que les commissionnaires d'Anvers, pour conserver leurs courtages et ressusciter leur place, et les nombreux du Havre, pour faire reprendre le chemin de leur ville qu'on désertait et ressaisir le marché lainier qui leur échappait, prenaient de nouvelles dispositions ? Allions-nous rester impassibles et perdre les bénéfices que nous avions obtenus par notre initiative et notre audace ? (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

M. Paul Gouzy. — Vous plaidez les circonstances atténuantes !

M. Eugène Motte. — Non, je ne plaide pas les circonstances atténuantes, je fais un fidèle tableau de ce qui s'est passé. (Très bien ! très bien ! sur divers bancs.)

M. Dron. — Vous faites le panégyrique de l'industrie de la laine dans la région de Roubaix-Tourcoing. Je suis très heureux de m'y associer sans toutefois partager vos idées sur les marchés à terme et sans leur attribuer la prospérité dont nous jouissons.

M. Mirman. — Mais, monsieur Motte, vous avez acquis votre situation par votre travail et non par le jeu. Tout le monde rend hommage à vos efforts !

M. Eugène Motte. — Je vous ai dit tout à l'heure que depuis douze ans nous avons à Roubaix ce que vous appelez une maladie honteuse et ce que j'appelle, moi, un organisme qui nous manquait ; si c'était véritablement une maladie, nous serions morts, vous seriez nos fossoyeurs et non pas nos adversaires ! (Applaudissements et rires au centre et à droite.)

Il est incontestable que le marché à terme se défend par lui-même, parce qu'il a été créé ailleurs.

Nous ne sommes pas des joueurs, nous savons bien que le jeu pur et simple entraîne toujours la ruine, (Très bien ! très bien !), que la spéculation non raisonnée, qui n'est pas basée sur des faits probants, finit toujours par faire crouler les grosses maisons qui s'y livrent. (Applaudissements.)

Nous sommes, nous, des travailleurs, ayant tout mettre avoir dans nos magasins, dans nos métiers, dans notre outillage. Le jour où cela ne tourne pas bien, nous sommes ruinés. Par conséquent, le jeu je le défie avec autant d'énergie que vous ! (Applaudissements au centre.)

Mais je reviens à mes moutons ...

Il importe d'empêcher le drainage des affaires à l'étranger

Du moment que l'on créait un marché à terme lainier à Anvers et au Havre, devions-nous rester simples spectateurs de cette tentative ? Ou bien ne devions-nous pas, nous aussi, nous servir de l'organisme nouveau qu'on mettait à notre disposition ? La réponse n'est pas douteuse.

Il ne fallait pas que la valeur de notre matière, de tout ce que nous avions en magasin, dans nos comptoirs lointains, en mer et en cours de manutention, fût réglée par les cours qu'il aurait plu aux spéculateurs de notre Havrais d'établir. Nous avons voulu opérer chez nous et nous-mêmes. N'était-ce pas naturel ? Il faut bien remarquer que si l'on a officiellement supprimé le marché à terme à Leipzig, il y fonctionne encore à l'état officieux. On ne pourra jamais, en effet, empêcher une maison d'enregistrer officieusement des opérations. Mais si le marché de Leipzig n'existe plus, Anvers continue à avoir un marché à terme. Ce n'est pas la Belgique, avec ses quelques peignages de Verviers, qui peut alimenter des opérations comme les suivantes. On a fait l'an dernier 58 kilogrammes de peigné à Anvers et 10 millions à Leipzig. En examinant les deux chiffres, vous devez comprendre que ce ne sont pas les Belges qui ont pu faire 58 millions de kilogrammes de peigné dans la seule place d'Anvers, avec les seules ressources du marché de Verviers.

Il faut considérer que la spéculation, le terme, les assurances, tout à Anvers est fait par des maisons allemandes. D'ailleurs, Hoboken, le peignage d'Anvers, n'est qu'une succursale de la « Leipziger Wollkammerei. » C'est celle-ci qui a créé à Anvers une sentinelle avancée. Toutes les maisons d'Anvers qui s'occupent de laine sont des maisons ou allemandes ou d'origine allemande. Fera-t-on croire à une Chambre française que le marché de Leipzig n'existe plus ? Il s'est simplement déplacé vers le marché d'Anvers. (Applaudissements au centre et à droite.)

Nous subordonnons notre existence, nous Roubaisiens à l'existence du marché d'Anvers. Le jour où ce marché disparaîtra, nous consentons à disparaître ; de même que nous ne l'avons pas précédé, nous le suivrons. Oh ! je connais la théorie française : « Messieurs les Anglais tirez les premiers. » Eh bien ! moi, je tire autant qu'on me tire pas dessus. (On rit.) Je préfère suivre les Anversois ; le jour où ils disparaîtront, je le dis au nom de la chambre de commerce dont je vais vous lire la délibération, nous nous engageons à disparaître.

La Caisse de Liquidation de Roubaix-Tourcoing

En attendant, il ne faut pas croire que la Caisse de Liquidation soit une organisation aussi fâcheuse qu'on vous l'a dépeinte. Elle est réglée par d'honnêtes gens, monsieur Mirman, des gens qui pratiquent l'industrie et le négoce, la filature, la fabrique. (Rires à gauche.)

On ne se décide pas volontiers dans notre pays. Or, si la crise en question présentait une organisation essentiellement meurtrière, il y a longtemps que les membres travaillant étaient le foyer de destruction.

La caisse de liquidation comprend des membres de chambres de commerce, des présidents et des juges de tribunaux de commerce, des administrateurs de la Banque de France, des industriels choisis parmi les plus vigilants et consacrés par le suffrage de leurs concitoyens dans nombre de fonctions. Et vous les appelez des croupiers ! monsieur Mirman. Où prenez-vous vos renseignements ?

On n'accepte pas tout le monde aux opérations quoi qu'on dise. Et jamais la finance cosmopolite ou étrangère à nos places n'est intervenue, jamais on n'a pu étrangler notre marché. On l'a doté d'une détente qui joue automatiquement et qui l'empêche de « corner » aucun mois. Or le grand jeu du spéculateur, c'est de pouvoir « corner » pour faire monter à des cours invraisemblables certaines marchandises. Mais, je vous le répète, la caisse de liquidation n'agrée pas tout le monde, et elle n'a jamais eu pour clients des gaillards bouchers ou les marchands de charbon dont parlait M. Pasqual. Il faut payer patente de laine pour pouvoir être accepté. Un filateur de coton, domicilié dans notre ville ne serait pas agréé à faire enregistrer la moindre filière.

M. Dron. — Cela a existé.

M. Eugène Motte. — Depuis 1894, les abus ont cessé, et vous voyez que les réformes amiables s'obtiennent. « Plus fait douceur que violence ». S'il y a encore des abus, la caisse de liquidation les réformera ; qu'on les lui signale. La chambre de commerce ne demande qu'à collaborer au redressement des erreurs, à rendre notre organisation aussi pratique et aussi irréprochable que possible. (Très bien ! très bien !)

Mais n'exagérons rien. Il ne faut pas croire que nous allons à la dérive. Nous passons, il est vrai, par des épreuves très dures, mais, par Dieu ! ne changeons rien en ce moment ! ne changeons pas de chevaux au milieu du gué, comme disent les Anglais.

Faites donc une enquête

S'il vous plaît de faire une enquête, nous sommes prêts à vous recevoir, à vous accueillir, nous sommes prêts à tout vous montrer ; vous verrez qu'à Roubaix, il n'y a pas d'affaires fictives, que toutes les opérations y sont réelles, qu'elles correspondent à l'importance de notre place ; et vous serez convaincus, messieurs, j'en suis certain, que nous sommes restés dignes de notre devise : « Probitas industria » (Applaudissements au centre et à droite.)

C'est sur ce point que je vous demande, messieurs, de vous prononcer ; nommez une commission d'enquête ou plutôt envoyez à Roubaix votre commission des marchés à terme tout entière ; je lui promets, au nom de mes concitoyens, le plus aimable accueil.

Après une enquête, votre commission pourra vous présenter un rapport qui s'appuiera sur des faits et non pas sur des romans échevelés comme ceux qu'on est venu vous lire ici. (Applaudissements sur divers bancs.)

La question est nette et bien posée, et je suis persuadé que vous prononcerez comme je vous le demande. (Applaudissements au centre.)

Sur divers bancs. — Lisez la délibération de la chambre de commerce.

M. Eugène Motte. — Je vais la lire. C'est en son nom que je vous ai dit que nous poursuivrions la suppression de la caisse de liquidation de Roubaix le lendemain du jour où Anvers disparaîtrait effectivement.

La délibération de la Chambre de Commerce de Roubaix

Voici cette délibération :

« Messieurs, nous ne vous apprendrons rien en vous disant que la brusque et violente dépréciation que les cours des laines ont subie, il y a quelques mois, a déterminé un courant de protestations à peu près général contre l'institution des marchés à terme pour la vente des laines peignées.

« Tout en faisant la part des exagérations que contiennent ces protestations, nous nous plaisons à faire remarquer que la spéculation pure a pris sur notre marché, un pied qu'elle ne devrait pas avoir, et que, par ses abus, elle a donné lieu à de très sérieuses critiques. »

M. Paul Gouzy. — C'est ce qu'on disait.

M. Eugène Motte. — On disait bien d'autres choses.

Je continue la lecture ; vous jugerez sur l'ensemble et non sur des phrases tronquées :

« Mais faut-il partir de là, pour faire remonter au marché à terme toute la responsabilité de la situation actuelle ? Ce n'est pas notre avis ; car les exemples nous apprennent qu'avant la création de cette institution, des affaissements de cours se sont produits sur les laines, d'une façon aussi sensible et aussi soudaine qu'à l'origine de la crise présente.

« Pour apprécier sainement la question, il faut donc l'examiner en dehors de toute préoccupation résultant de la crise.

« Il est incontestable que le marché à terme peut rendre des services à l'industrie et au commerce en les garantissant contre les fluctuations des cours.

« Ne serait-il pas à redouter que, sans lui et avec la pratique actuelle, les transactions commerciales de l'industrie lainière offrant plus d'incertitude ne se fassent avec plus d'hésitation et de difficulté ?

« Quoi qu'il en soit, et pour bien établir qu'il n'y a pas de parti pris chez nous, comme on semble le croire, Reims, nous souscririons volontiers à la suppression du marché à terme de Roubaix-Tourcoing, si ceux d'Anvers et de Leipzig dont il a été la conséquence forcée, étaient eux-mêmes supprimés d'une façon effective.

« Mais, comme rien ne nous fait espérer que les places d'Anvers et de Leipzig abandonneront de suite l'usage d'institutions dont elles ont tiré et dont elles tirent encore des avantages, il nous paraît plus pratique de prévoir le maintien du marché à terme de Roubaix-Tourcoing, mais avec une réglementation plus rigoureuse à l'égard de la spéculation pure. »

M. le baron Reille. — C'est ce que nous demandons.

M. Eugène Motte. — Nous n'avons pas attendu aujourd'hui pour restreindre le nombre des opérations qu'on détermine pour chacune des maisons ; nous comptons obtenir de la caisse des liquidations, dès à présent, que l'on ne puisse opérer que par fournées sériées et mensuelles : mais ce sont là tous organismes auxquels il faut être initié pour pouvoir y apporter pour ainsi dire un réglage sérieux ; on ne peut pas faire cela à cinq ou six cents ; il y a des spécialistes qui, je crois, sont bien plus indiqués pour régler la machine que des députés de toutes régions, de toutes opinions, dont l'intervention pourrait être un peu brutale. Nous connaissons les organismes, laissez-nous faire nous-mêmes ; vous verrez que cela sera mieux fait. (Très bien ! très bien ! au centre.)

Il est bien clair, d'autre part, ajoute la chambre de commerce, que le marché à terme est une institution sur laquelle nous n'avons aucun moyen d'action.

« Son fonctionnement est légal et la suppression ne serait d'autant plus difficile qu'elle ne pourrait être réalisée qu'au moyen d'une loi qui remettrait en question celle du 28 mars 1885, embrassant dans son ensemble tous les marchés à terme, qu'il s'agisse de laines, d'alcools, de sucres, de farines, de valeurs quelconques ou de tout autre chose.

« Dans cette situation, et nous référant à la délibération que vous avez déjà prise, le 14 décembre 1894, au sujet de la même question, nous vous proposons de déclarer :

« Que la chambre de commerce de Roubaix ne prend pas la défense du marché à terme, malgré certains avantages qu'il peut présenter, et qu'elle est toute disposée à en poursuivre la fermeture, de préférence par la persuasion, si, au préalable, ceux d'Anvers et de Leipzig qui en ont amené la création sont formés d'une façon effective.

« Nous ajoutons qu'en attendant il convient d'émettre le vœu de voir la caisse de liquidation et de garantie de Roubaix-Tourcoing rechercher les moyens propres à empêcher la spéculation pure, soit par la fixation d'un maximum mensuel pour chaque maison opérant à terme, soit par la création de plusieurs types de laines brutes ou peignées représentant les diverses qualités employées par la fabrique, soit, enfin, par tout autre moyen susceptible de mettre le commerce et l'industrie de la laine à l'abri des surprises du jeu proprement dit.

« La chambre approuve les conclusions de ce rapport qu'elle transforme en délibération. »

M. Balsan. — C'est là un singulier éloge de ce qui n'est passé dans ces derniers temps !

M. Eugène Motte. — Messieurs, nous sommes mieux placés que quiconque pour savoir les raisons qui ont déterminé la crise. Je vous les ai signalées ; j'espère vous avoir convaincus. (Très bien ! très bien !)

Sur divers bancs. — A vendredi.

M. Dron. — Nous sommes encore trois ou quatre orateurs inscrits pour prendre la parole, nous désirerions que la discussion continuât.

M. le Président. — J'entends demander le renvoi de la discussion à vendredi prochain. (Oui ! Oui !)

Je consulte la Chambre.

(La Chambre consultée prononce le renvoi.)

TIRAGES FINANCIERS

du lundi 25 juin 1900

VILLE DE PARIS 1899

Le numéro 92.336 gagne 100.000 francs.

Les deux numéros suivants : 274.973, 14.893 gagnent chacun 100.000 francs.

BONS DE L'EXPOSITION 1900

Série 246, numéro, 7.842, gagne 100.000 francs.

Les deux numéros suivants : série 90, numéro 6.335 et série 158, numéro 3.836, gagnent chacun 5.000 fr.

Les cinq numéros suivants : série 140, numéro 8.669 ; série 50, numéro 4.691 ; série 203, numéro 3.078 ; série 41, numéro 9.542 ; série 171, numéro 4.031, gagnent chacun 1.000 francs.

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

LES COURSES DU QUESNOY. — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu, dimanche, au Quesnoy :

1re course, au trot monté, 3,3000 mètres. 16 inscrits, 9 partants. — 1er, « Segmrat », à M. H. Lefebvre ; 2e, « Syria II », à M. A. Viel ; 3e, « Sotteville », à M. Vitet.

2e course, de haies, hacks et hunters, 2,800 mètres. 8 inscrits, 5 partants. — 1er, « Somnerie », à M. R. de Maistre ; 2e, « Charlatan », à M. W. Hurst.

3e course, au trot monté, 3,000 mètres. 9 inscrits, 3 partants. — « Tarentelle », à M. A. Poirot.

4e course, steeple-chase, hacks et hunters, 3,400 mètres. 7 inscrits, 3 partants. — « Charlatan », à M. W. Hurst.

5e course au trot attelé, 4,000 mètres. 12 inscrits, 12 partants. — 1er, « Serpolette », à M. R. Le Blond ; 2e, « Libertin », à M. A. Dassonville ; 3e, « Figaro », à M. Williot.

6e course, steeple-chase militaire de 2e série. 21 inscrits, 3 partants. — « Bluette », à M. R. de Maistre.

Chronique Locale

ROUBAIX

Ce numéro comprenant six pages ne doit être vendu que CINQ centimes

LE JUBILÉ DE M. LE CHANOINE CHABÉ

Deuxième Journée. — La fête des anciens

La deuxième journée des fêtes jubilaires organisées en l'honneur de M. le chanoine Chabé, supérieur de l'Institut Notre-Dame des Victoires, a été partagé entre les jeux offerts aux élèves, la réunion annuelle et le banquet des anciens.

La présence de Mgr. Sonnois, archevêque de Cambrai, qui avait tenu à donner ce haut témoignage d'estime et de sympathie au digne chef du Collège, a contribué, pour beaucoup, à rehausser l'éclat et la solennité des diverses manifestations.

La matinée. — Les jeux à la Prairie

Le temps menaçant a contrarié un peu la première partie de la matinée. Cependant, vers sept heures et demie, les élèves sous la conduite de leurs professeurs, se sont rendus à la « Prairie », boulevard de Cambrai, où devaient avoir lieu des jeux variés, auxquels M. le Supérieur avait attribué de nombreux prix. Malheureusement, le terrain était trop détrempé, et il fallut remplacer le match de football par des courses pédestres et d'autres divertissements. Malgré tout, un bel entrain animait les jeunes gens et les courses ont été disputées avec beaucoup d'acharnement. La matinée s'est ainsi passée de la façon la plus agréable. Nous devons ajouter que le match de football a été remis à dimanche prochain.

La réception de Mgr Sonnois

Mgr. Sonnois est arrivé au Collège vers neuf heures. Sa Grandeur a visité accompagnée de M. le Supérieur, et de plusieurs vicaires-généraux, les vastes bâtiments de l'Institution, elle a pris un vif intérêt aux explications qui lui ont été fournies et a beaucoup admiré la magnifique construction. La visite a duré plusieurs heures.

A 11 heures, dans l'une des salles de l'établissement, Mgr. l'archevêque a reçu les souhaits de bienvenue des élèves, et a prononcé, après le compliment d'usage, une allocution toute paternelle.

A 11 heures et demie une messe basse a été dite à la chapelle pour le repos de l'âme des anciens élèves défunts. Une nombreuse assistance a suivi avec recueillement cette touchante cérémonie.

La réunion des anciens

En attendant leur réunion générale, les anciens élèves se sont promenés dans les grands vestibules, et les cours du collège. Chacun admirait l'heureuse transformation que les belles peintures, offertes en cadeau au jubilaire et exécutées par la maison Léon Bonnave, de Roubaix, avaient fait subir aux bâtiments, aussi bien extérieurement qu'intérieurement.

A 11 heures les membres de l'Association des anciens élèves ont tenu leur réunion annuelle qui, comme toujours, a été empreinte de la plus grande cordialité. Après l'allocution très applaudie du président, et la lecture intéressante du rapport du secrétaire et du trésorier, des conversations très animées ont permis un échange d'idées sur la situation toujours prospère de l'association, les fêtes jubilaires et les projets de l'avenir.

La réunion a pris fin vers une heure.

Le banquet. — Les toasts

Quelques minutes après, les anciens allaient rejoindre les autorités et les invités dans le réfectoire, où s'élevaient les tables du banquet.

La salle est admirablement décorée. Partout, au plafond, le long des murs : des drapeaux, des oriflammes. Dans le fond, derrière la table d'honneur, une statue de la Sainte-Vierge, de Notre-Dame des Victoires, se dresse au milieu des tentures, des arbustes et des fleurs. L'entrée de Mgr. Sonnois, accompagné du vénéré jubilaire est saluée par des applaudissements répétés.

Mgr l'Archevêque préside la table d'honneur. Il a à sa droite, M. le docteur Derville, vice-président de l'association des anciens élèves et à sa gauche, M. Louis Leclercq-Mulliez, président du comité de la société civile du Collège. En face de Sa grandeur se trouve M. le chanoine Chabé, entouré de Mgr Baunard, recteur des Facultés Catholiques de Lille, et Mgr Leblanc, supérieur du Collège de Tourcoing. Les autres places sont occupées par MM. les chanoines Sonnois, Meurisse et Massart, vicaires généraux ; MM. les chanoines Berteaux, doyen de Saint-Martin, Evrard, doyen de Notre-Dame, Dieu, supérieur du Collège de Marcq, Vassart, directeur de l'Institut Technique, Mortreux, aumônier du couvent des Visitandines à Roubaix, M. l'abbé Tilman, vice-doyen de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le R. P. Gardien et le R. P. Pascal, franciscains, M. Sudre, supérieur du Grand Séminaire de Cambrai, M. Catteau, supérieur du Collège d'Estaires, MM. les abbés Clarisse, aumônier des Petites Sœurs des Pauvres, Bataille, Tribaut, Cliquennois, MM. Louis Wattine, Charles Vernier, etc., etc.

Parmi les invités, au nombre de plus de trois cents, outre les anciens élèves et les professeurs, on remarque les représentants du clergé de Roubaix et des environs, des personnalités appartenant au monde du commerce, de l'industrie et des professions libérales.

La place de chaque convive est marquée par un menu, qui attire et retient l'attention. Dû à la plume et au pinceau d'un ancien élève, M. Maurice Bouzin, ce menu a un incontestable cachet artistique.

Le jeune artiste a encadré, d'une composition ornementale très heureuse, le beau sonnet, écrit pour la circonstance par M. Joseph Crombé, encore un ancien élève, et que nous sommes heureux de reproduire ici :

Va, semeur, au long des sillons,
Ton pas viril que rien n'obstrue,
Sûme la terre parcourue
De l'essaim joyeux des grains blonds.
Car les grains, couleur de rayons,
Aux creux tracés par ta charrue,
Seront demain la moisson drue
Qui frissonne au fond des vallons.
Et les épis, en vague molle,
Devant ton front qui s'auréole
S'inclineront, sceptres d'or fin.
Jusqu'à l'heure où poindra, sereine,
L'aube splendide et souveraine
Du repos qui n'a pas de fin.

Joseph CROMBÉ.

S'inspirant de la pensée si élégamment traduite, du poète, M. Maurice Bouzin a dessiné, avec une grande vigueur dans les traits, un semeur et un moissonneur.

Le portrait de M. le chanoine Chabé, au milieu d'un motif floral aux cinq couleurs harmonieusement mariées, domine l'ensemble.

Avec la cantate imprimée à l'intérieur, ce menu forme un souvenir qu'on conservera précieusement.

Le banquet très bien ordonné est, comme bien l'on pense, fort animé.

Il plane dans la salle, une atmosphère de bonne gaîté et de franche camaraderie. C'est vraiment une réunion de famille, de la grande famille du Collège. Au cours du banquet, plusieurs toasts sont prononcés.. M. le docteur Derville, vice-président de l'Association des anciens élèves, qui remplace M. Stéphane Wibaux, empêché par un deuil de famille d'assister à la fête, prend le premier la parole.

Il s'exprime en ces termes :

Monseigneur,

A une voix plus éloquente que la mienne était réservé l'insigne honneur de vous souhaiter la bienvenue : celle de notre cher Président, éloigné par un deuil récent de ce jubilé dont il avait soigné tous les préparatifs avec tant d'ardeur.

J'implore votre indulgence pour un homme plus habitué à agir qu'à prendre la parole devant si noble assemblée.

Monseigneur,

Lorsque je quittai les bancs de ce collège, personne, même parmi mes maîtres peu cléricaux de la Faculté de médecine de Paris, personne, dis-je, ne songeait à restreindre les droits des pères de famille en matière d'enseignement.

Depuis lors, hélas ! les temps ont changé. Il s'est formé, plus peut-être encore en dehors de l'Université qu'en elle-même, un puissant parti de sectaires, qui, sous de faillacieux prétextes, aspirent à monopoliser à leur profit les bureaux d'enseignement ni plus ni moins que les bureaux de poste ou de tabac.

La lutte, longtemps sourde, est parvenue à son paroxysme.

Voilà pourquoi, Monseigneur, vous avez voulu nous soutenir dans cette lutte, en honorant de Votre présence cette belle fête qui est une fête de l'enseignement libre. Au nom de tous les pères de famille, au nom en particulier des anciens élèves du collège Notre-Dame des Victoires, je vous prie d'agréer nos meilleurs remerciements et l'expression de notre vive reconnaissance.

Monseigneur le Supérieur,

Les institutions valent surtout par ceux qui sont chargés de les mettre en pratique.

Si l'enseignement libre a pu, depuis cinquante ans, acquérir un développement capable de susciter l'envie d'abord, la haine ensuite de ses adversaires, il le doit surtout au zèle, au dévouement et au désintéressement de ses professeurs.

Ces qualités, Monsieur le Supérieur, vous les possédez à un très haut degré.

Monseigneur Baunard nous le rappelait hier dans son si éloquent et si spirituel discours.

Monseigneur l'Archevêque a voulu nous en donner un éclatant témoignage, en venant, comme il le faisait il y a peu de jours à Mgr Leblanc, vous présenter Lui-même ses félicitations.

Ces qualités, nous avons pu, tous ici présents, les apprécier depuis un quart de siècle. Messieurs les membres du clergé, les professeurs du collège, vos élèves ; nous enfin, les membres de l'Association des anciens élèves, dont vous avez encouragé la fondation et favorisé la prospérité, qui, eux aussi, vous doivent leur éducation chrétienne ou celle de leurs enfants.

A peine arrivé à Roubaix, vous imprimes au collège Notre-Dame des Victoires une telle impulsion qu'il ne tarde pas à se placer au premier rang des établissements similaires du diocèse, tant par le nombre de ses élèves que par les succès remportés aux examens et dans les concours.

Bientôt, malheureusement, surviennent les graves ennuis. Par suite des vicissitudes de la politique, il vous fallait quitter à bref délai ce collège si plein de souvenirs.

Tout masque : « le temps et l'argent ».

Mais vous ne doutez de rien.

Le temps : nouveau Josué, vous obtenez, par vos prières, une année exceptionnellement favorable aux travaux.

L'argent : renonçant à toutes vos habitudes, vous prenez bravement le bâton du quêteur ; vous allez de porte en porte, vous engagez tout ce que vous possédez et... je dirai-je au risque de compromettre votre crédit financier sur place... parfois ce que vous ne possédez pas.

Enfin, vous parvenez au but ; au jour fixé, en moins d'un an, vous pouvez ouvrir ce vaste établissement et recevoir tous vos élèves.

Malgré vos efforts, si l'utile était fait, l'agréable manquait.

Les murs non blanchis, non lambrissés, les escaliers inachevés offraient, il y a quelques semaines encore, un aspect triste, pour ne pas dire misérable.

Lorsqu'il s'est agi de fêter votre jubilé, nous avons deviné que rien ne serait plus cher à votre cœur que porter remède à cet état lamentable.

Vos anciens élèves, les parents de vos élèves actuels ont tous voulu concourir à terminer votre œuvre d'une façon complète.

Car, il est bien votre œuvre tout entière, ce magnifique collège et l'on devrait, au risque de blesser votre modestie, y inscrire au frontispice : « Exegit monumentum Henricus Chabé. »

Monsieur le Supérieur,

En insistant sur vos qualités administratives, j'ai laissé à dessein à d'autres plus compétents le soin de nous dire ce qu'est le saint Prêtre, l'Educateur modèle, le Pasteur aimant à la fermeté la douceur paternelle.

A ces labeurs incessants vous avez consacré les plus belles années de votre existence.

Mais, n'êtes-vous pas aujourd'hui récompensé par toutes ces acclamations qui retentissent à votre honneur ?

Vous avez semé... mais déjà vous pouvez avec joie contempler : « la moisson drue qui frissonne au fond des » vallons », pour me servir de l'expression de notre jeune poète, un des plus jeunes parmi les anciens.

Quel plus bel éloge que ces autres vers, œuvre posthume si touchante de ce jeune homme trop brusquement enlevé à l'affection des siens :

« Les hommes qu'il forma seront un jour sa gloire.
« Ils lui devront vertu, courage, honneur. »

L'Art a voulu se joindre à la poésie pour vous fêter en ce jour ; un de vos élèves, par ses dessins si gracieux, nous a rappelé votre histoire :

L'Association des Anciens élèves, de son côté, a pensé que rien ne pouvait, comme souvenir artistique, vous convenir mieux que cette image de l'héroïne de Vaucouleurs, symbole de la confiance sans borne en la divine Providence, qui à Jeanne comme à vous, donnait le courage dans les épreuves et assurait la victoire.

Messieurs,

Je vous ai déjà trop longtemps retenus : avec la permission de Monseigneur, je vous propose de boire à la santé de Monsieur le chanoine Chabé. Nous le ferons tous avec d'autant plus de plaisir que boire à la santé de Monsieur le Supérieur, c'est boire à la prospérité du collège Notre-Dame des Victoires.

M. le chanoine Chabé se lève et répond aux paroles si délicates prononcées par M. Derville. Le vénérable jubilaire ne veut pas accepter pour lui les éloges qu'on lui adresse : « Je dois tout à la Providence, dit-il ».

Il développe alors cette pensée, citant les noms de toutes les personnes qui, dans son enfance, ont favorisé sa vocation, de celles qui, plus tard, l'ont aidé de leurs conseils et de leurs exemples, et enfin, de celles qui, aujourd'hui, près de lui, rendent sa tâche plus facile.

M. le Supérieur n'oublie personne et il a pour tous un mot aimable.

Après avoir remercié Mgr Sonnois et les autorités présentes, M. le chanoine Chabé termine son allocution en félicitant les catholiques roubaisiens de rester si fidèlement attachés à la liberté d'enseignement et de savoir si bien la défendre.

Les applaudissements ont fréquemment interrompu les paroles du vénérable jubilaire.

M. Leclercq-Mulliez, président de la Société civile du Collège prononce ensuite, au nom des pères de famille, le discours suivant :

« Monsieur le Supérieur,

» Quand la Providence a des desseins miséricordieux sur un peuple ou sur une ville, elle suscite un homme, le façonne pour la mission qu'elle lui confie et bénit toutes ses entreprises.

» Vous êtes, pour Roubaix, cet homme providentiel, M. le Supérieur. Depuis 25 ans, vous avez donné tout votre cœur, vous avez consacré toutes vos forces à l'éducation de nos enfants et c'est à vous qu'ils doivent d'avoir conservé leur foi intacte. Quand on considère le mal immense que l'éducation sans Dieu a fait dans notre malheureux pays, on ne peut penser sans frémir à ce que serait notre ville si la religion n'était plus en honneur aux foyers de la classe dirigeante et aussi, grâce à Dieu, dans une notable partie de la classe ouvrière. Il n'y aurait plus que des jouisseurs, des révoltés, anarchistes d'en haut ou anarchistes d'en bas ; les premiers sont les plus coupables.

» Voyez comme la protection divine s'est constamment manifestée sur le collège. En 1873, le conseil municipal incomplet par une fausse manœuvre de nos adversaires, vote à la majorité d'une seule voix, un bail de neuf ans. En 1884 une administration bienveillante accorde un nouveau bail. Enfin, quand tout semble perdu, un magnifique élan de générosité élève ces beaux bâtiments où nous avons la joie de fêter aujourd'hui votre jubilé.

» Ce grand talent d'éducation, où l'avez-vous puisé, Monsieur le Supérieur ? Dans votre cœur et dans celui de notre divin Maître. C'est lui qui vous donne ce complet désintéressement, cette abnégation, ce zèle pour l'éducation de la jeunesse. Vous avez su vous faire chérir de vos élèves. A l'obéissance passive qui soumet les corps, vous avez préféré l'obéissance volontaire qui soumet les âmes. Voilà votre force, et cette force qui est l'amour, jamais l'art pédagogique ne pourra le remplacer.

» Tout à l'heure, à la chapelle, nos remerciements pour le passé et nos prières pour l'avenir se sont élevés vers le ciel. Nous le prions de vous conserver de longues années à vos élèves et aux enfants de vos élèves.

» Vive Monsieur le Supérieur ! »

A son tour, M. le chanoine Berteaux présente, à M. le Supérieur, les remerciements des curés de Roubaix, qui savent bien apprécier les services que le Collège a rendus et rend toujours à la religion.

M. l'abbé Catteau, supérieur du collège d'Estaires, parle au nom des supérieurs d'établissements libres.

Puis, M. Pierre Lestienne, ancien élève, porte, en termes vibrants, la santé de Léon XIII.

Plusieurs vivats sont chantés en l'honneur du jubilaire et vers quatre heures, les convives se séparent, emportant de cette fête un inoubliable souvenir.

***

L'EXCURSION DU COLLEGE. — Nous rappelons que jeudi aura lieu l'excursion annuelle des élèves du Collège. Le voyage, on le sait, comprendra, cette année, trois étapes : Laon, Liesse et Reims. Les personnes qui désirent y prendre part doivent se faire inscrire avant mercredi à 11 heures du matin, chez M. l'économe du Collège.

Une transposition de chiffres nous a fait dire, dans l'un de nos derniers numéros, que l'heure du départ de Roubaix, était fixée à 3 h. 50 ; c'est 4 h. 50 qu'il fallait lire.

3e ÉDITION

DERNIÈRE HEURE

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS ET PAR FIL SPECIAL

LE CONGRES FRANCO-BELGE DE BRASSERIE

Paris, 26 juin. — Aujourd'hui s'est ouvert au pavillon de Belgique, au quai d'Orsay, le congrès franco-belge de brasserie.

Les congressistes, venus par train spécial, ont été reçus ce matin par M. Vereruysse, sénateur, commissaire général de Belgique.

Le congrès est présidé par MM. Taffin-Binaud, de Tourcoing, président honoraire du syndicat des brasseurs du Nord de la France, et Mertens, de Louvain, président de l'Association générale des brasseurs belges.

Au congrès se trouvent des délégués de Nancy, Bar-le-Duc, Châlons-sur-Marne, Roubaix, Lille, Sedan, Douai, Lyon, Bruxelles, Anvers, Gand, Tournay, Charleroi, Namur, Dinant, Luxembourg, etc.

Au programme figurent toutes les questions techniques intéressant la fabrication et la vente des bières.

Le congrès doit durer deux jours. Il se terminera demain soir par un banquet.

LES FUNERAILLES DU COMTE MOURAVIEW

Saint-Pétersbourg, 25 juin. — A la cérémonie des funérailles du comte Mouraview, assistaient l'empereur, l'impératrice et la plupart des membres de la famille impériale. Le comte de Gouvineux, chargé d'affaires de France, a déposé sur le cercueil deux couronnes de fleurs.

TRENTE-CINQ PERSONNES TUEES DANS UN ACCIDENT DE CHEMIN DE FER AUX ETATS-UNIS

New-York, 25 juin. — Un télégramme d'Atlanta (Georgie) annonce que trente-cinq personnes ont été tuées hier dans un accident de chemin de fer.

LA GUERRE DANS LE SUD DE L'AFRIQUE

LA GUERILLA

Londres, 25 juin. — S'il fallait en croire les dépêches transmises par les généraux anglais, il y a longtemps que la pacification des républiques sud-africaines, serait achevée, mais les correspondants particuliers, bien qu'anglophiles pour la plupart, sont là pour ébruiter les incidents regrettables que les autorités militaires s'efforcent de cacher. C'est ainsi qu'on télégraphie de Wymburg, le 23 juin, au « Daily Express » qu'un bataillon qui se rendait de Senekal à Wymburg a été attaqué au point du jour.

L'engagement a duré jusqu'à midi ; les Anglais ont subi quelques pertes. La conséquence de l'engagement a été que les communications sont de nouveau interrompues. D'autre part on télégraphie de Durban, 25 juin que le général de Wet a capturé un convoi et son escorte qui étaient destinés à rejoindre la colonne Jan Hamilton.

Le manque de vivres se fait de plus en plus sentir dans les rangs de l'armée anglaise. Enfin, d'après d'autres renseignements, au Transvaal, les Boers sur un grand nombre de points, ont prise une attitude très offensive. Ils viennent de s'emparer d'un train contenant 4.000 lettres destinées à l'armée de lord Roberts.

Une dépêche du Cap en date d'aujourd'hui, annonce que les Boers ont brûlé trois petits ponts. Les Anglais ont eu 30 tués ou blessés. Le général Jan Hamilton a fait une chute de cheval et s'est fracturé la clavicule. Des commandos sont donc maintenant en position sur les derrières du général Buller et l'attaque d'hier est probablement le prélude de la guerre de guérillas de ce côté.

Dernières nouvelles régionales

LES FETES DE LIL